Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230227-CP2023019-DE

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

#### SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

DELIBERATION N°CP2023-02/4/19 DOSSIER N°5544

**BUDGETS 2023 DES EPLE** 

#### Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

#### Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges

RAPPORTEUR: Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET: BUDGETS 2023 DES EPLE** 

\*\*\*\*\*\*

#### La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2023-02/4/19 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230227-CP2023019-DE

VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Prend acte de la communication des budgets 2023 des collèges publics de la Creuse, rendus exécutoires pour 17 d'entre-eux.

Le dernier Établissement étant en procédure de règlement conjoint, son budget sera notifié prochainement par la Préfète de la Creuse, sur la base de la validation conjointe Département/autorité académique, d'une nouvelle proposition de budget primitif, soumise au représentant de l'État le 22 décembre 2022.

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET